

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

AVANT-PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARKING DE PROXIMITÉ - PROPRIÉTÉ
DE MADAME ALBAN. APPROBATION

Séance du 7 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept avril à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Damisa à Mme Pouban

Secrétaire de séance : Mme Karine Guérin.

La séance est ouverte,

Délibération du : 7 avril 2021
Rendue exécutoire le : 12 avril 2021
Publiée le : 12 avril 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 7 avril 2021

AVANT-PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARKING DE PROXIMITÉ - PROPRIÉTÉ DE MADAME ALBAN. APPROBATION

M Jean-Luc Trichard, Adjoint au Maire délégué Urbanisme, transports et forêts, présente le rapport suivant.

Madame ALBAN, propriétaire d'un terrain non bâti, situé en centre-ville au 8 route de Saint-Aubin, cadastré AY 848p, nous a proposé l'acquisition d'un lot issu de la division de sa propriété, pour une contenance de 970 m².

Au regard de la situation urbaine, des projets d'urbanisme en cours, et de la nécessité de répondre aux besoins nouveaux de stationnement en hyper centre-ville, il nous apparaît opportun de procéder à cette acquisition et nous poursuivons les négociations dans ce sens avec la propriétaire.

L'enjeu pour la municipalité sera de proposer l'aménagement d'un parking conçu comme un espace de respiration dans la ville qui prendra en compte les contraintes associées au foncier.

- Les contraintes associées au foncier :

Il s'agit d'un terrain inscrit en périmètre ABF (Architecte des Bâtiments de France), également soumis à l'avis préalable de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui devra se prononcer sur la nécessité d'un diagnostic préalable archéologique avant d'engager tout travaux.

Ce terrain relève également d'une protection paysagère spécifique au PLU qui exprime la nécessité d'encadrer le projet en respectant la force du lieu, son caractère patrimonial et paysager.

- Le projet d'aménagement du parking :

Le parti d'aménagement retenu s'inscrit en rupture avec les techniques traditionnelles d'imperméabilisation des sols, et s'appuiera sur le maintien des arbres remarquables présentés comme éléments vivants du paysage urbain.

Les places de parking seront traitées en structures alvéolaires végétalisées pour agrémenter le lieu et la gestion des eaux pluviales sera traitée au moyen de noues végétalisées ce qui permettra de restaurer la fonction naturelle du sol.

La prise en compte de l'ensemble de ces éléments ne nous permettra pas d'envisager plus de 25 places de stationnement.

Convaincus de la nécessité d'accompagner l'attractivité de notre centre-ville, en renforçant l'offre de stationnement sur le secteur Mairie, nous vous proposons d'approuver le principe d'aménagement d'une aire de stationnement de 25 places environ sur la propriété proposée à la vente par Madame Alban.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

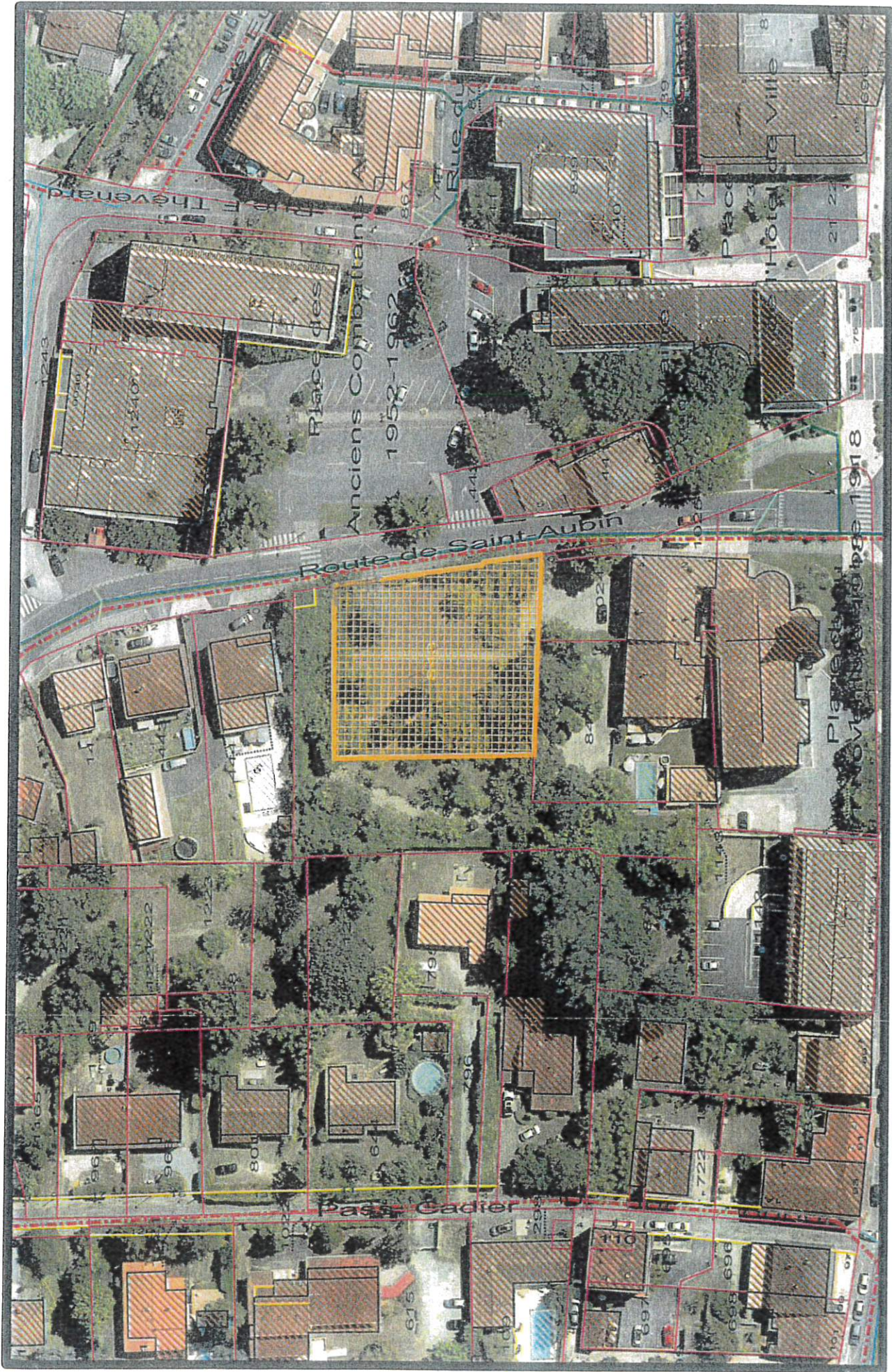
Approuve le principe d'aménagement d'une aire de stationnement sur le lot proposé à la vente par la Madame Alban, 8 route de Saint-Aubin et cadastrée AY 848p.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **37 POUR, 1 CONTRE et 0 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 7 avril 2021
pour expédition conforme
Le maire,



Stéphane Delpeyrat
Stéphane Delpeyrat





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_056
Date de la décision :	2021-04-07 00:00:00+02
Objet :	AVANT-PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARKING DE PROXIMITÉ - PROPRIÉTÉ DE MADAME ALBAN. APPROBATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.6 - Autres actes de gestion du domaine privé
Identifiant unique :	033-213304496-20210407-DG21_056-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210407-DG21_056-DE-1-1_0.xml	text/xml	911
Nom original :		
DG21_056.pdf	application/pdf	1316257
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210407-DG21_056-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1316257

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 avril 2021 à 09h33min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 avril 2021 à 09h33min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 avril 2021 à 09h33min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 avril 2021 à 09h33min47s	Reçu par le MI le 2021-04-12